

3e Circonscription

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

Profession de Foi

Fernand ICART

Ancien Député, Conseiller Général

REPUBLICAIN INDEPENDANT-Ve RÉPUBLIQUE

Mes chères Concitoyennes,

Mes chers Concitoyens,

Pour la plupart vous me connaissez. Mieux encore : je vous connais.

Ce sont des circonstances exceptionnelles, anormales, et à certains égards amorales, qui ont permis à une coalition inattendue de me retirer l'honneur de vous représenter à l'Assemblée Nationale. Nombreux furent ceux qui n'en ont pris conscience que trop tard.

Par la suite, celui qui m'a succédé a fait l'objet d'une inculpation de droit commun dont l'instruction se poursuit.

Tirons ensemble de ces faits les leçons nécessaires :

1. Défions nous des gens que nous ne connaissons pas de longue date, défions nous des beaux parleurs et des comédiens. Défions nous enfin de ceux qui, au cours d'une campagne électorale, déversent des flots d'argent dont on ne connait pas l'origine ou que l'on connait très bien.

2. La France était au bord de la Révolution et de l'instauration d'une Démocratie Populaire. Or, celui qui vous représentait hier encore, n'était, en fait, au travers de la F.G.D.S. de M. Mitterand, que l'otage du parti communiste.

En ce qui concerne ma ligne politique, il me suffira de vous rappeler qu'à l'Assemblée Nationale, j'étais inscrit au groupe des Républicains Indépendants et que je suis resté après 1967 le fidèle ami de Valéry Giscard d'Estaing qui m'a confié la vice-présidence de sa fédération régionale Provence - Côte d'Azur - Corse.

Sous *le même* drapeau, je sollicite vos suffrages pour défendre à l'Assemblée Nationale, à la fois l'ordre et la stabilité, mais aussi l'instauration *d'une politique de dialogue et de réformes,* que n'a cessé de prôner notre leader lors d'avertissements solennels et prophétiques.

Quant à mon programme, dans ma profession de foi du 5 mars 1967, je vous affirmais que « nous voulions, à partir du DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE et dans le respect de la LIBRE ENTREPRISE, réaliser l'EQUILIBRE SOCIAL par l'admission de tous au bénéfice du développement et en particulier par :

— l'amélioration de la condition des PERSONNES AGEES,
— une politique de JUSTICE spécialement vis-à-vis des RAPATRIES,
— le relèvement des SALAIRES MINIMUMS,
— l'ALLEGEMENT de la FISCALITE INDIRECTE, qui frappe les revenus modestes,
— une POLITIQUE SOCIALE DU LOGEMENT,
— la prise en considération des problèmes de la JEUNESSE et de son ENTREE dans la VIE,
— enfin, par l'AMELIORATION de la CONDITION DE VIE ET DE TRAVAIL des populations rurales. »

Ces problèmes hélas demeurent.

Et c'est, en partie, parce qu'on n'a pas su les résoudre, que le pays vient de connaître l'émeute et la paralysie.

Ce n'est pas dans la violence et la confusion que l'on peut mener des réformes, c'est dans l'ordre et le travail, et sans refus de dialogue.

Mais l'ordre, pour moi, ne saurait être la contrainte, pas plus que le dialogue un vain bavardage.

Il importe surtout de prendre conscience que l'homme, tous les hommes, tous les citoyens sont concernés par les évènements politiques actuels. Le pays ne doit pas se diviser en deux blocs violemment opposés et prêts aux conflits extrêmes.

Et si le choix des voies et des moyens sépare les Français, une même espérance pour un meilleur avenir de la France doit les rassembler.

Mon passé, mon action au Conseil Général et au Parlement au profit de toutes les causes qui méritaient d'être défendues doivent, je pense, vous permettre de me manifester votre confiance pour contribuer à cette œuvre de redressement national.

Fernand ICART.



Remplaçant éventuel :

Jacques DUMAS - LAIROLLE

AVOCAT AU BARREAU DE NICE

IMP. UNIVERSELLE - NICE